



Contrat de dédit formation antidaté au début de la formation

Par **Monsieurtoutlemonde**, le **06/03/2009** à **16:37**

Bonjour,

J'ai signé un contrat de dédit formation, mais anti-daté au jour du début des formations...

Et je ne m'en rends compte qu'aujourd'hui.

En effet, j'ai signé ce contrat au bout de deux semaines et demi , pile au milieu des 5 semaines de formations.

Avec tous les emails que j'ai conservé je peux le prouver sans problème.

1. Est-ce que le contrat est valable ? (tous les autres point sont renseignés, dates, des formations, montants, durées)
2. st-ce que seules les formations faisant suite à la signature comptent
3. Ou est-ce que toutes les formations sont comprises ?

D'autre part, pour le même nombre de semaines de formation, l'un de mes collègue a eu un dédit formation d'une année en négociant alors que le mien est de deux ans car mon manager m'a retourner la tête et m'a menacé pour me faire signer.

Est-ce que l'entreprise a le droit de faire ceci ?

Merci de votre retour,
Cordialement,